



COMMISSION NATIONALE DES ARBITRES

INFO / ARBITRAGE N° 80 FEVRIER 2010

Le lecteur est informé que l'Info Arbitrage est une lettre d'informations commentées dans le but de traiter des questions relatives à l'arbitrage. Il ne s'agit pas d'un organe destiné à notifier l'application des décisions. A cet effet, se référer au Manuel de l'Arbitre et à ses mises à jour dont publication est faite sur le site internet.

Sommaire

- | | |
|--|---|
| 1 - Diamètre maximum d'une flèche | 6 - Feux, signal sonore, horloges digitales |
| 2 - Distinctions internationales | 7 - Encoche lumineuse |
| 3 - Règlement international handisport | 8 - Records de France |
| 4 - Distances de tir lors des FITA STAR | 9 - Réunion annuelle des Arbitres |
| 5 - Nouvelles distinctions internationales | 10 - Règlement 3D International |

Annexes : Prérogatives de l'Arbitre Assistant
Réunion annuelle des Arbitres

Les ARROW HEAD : scores à réaliser à compter du 1^{er} avril 2010

1. Diamètre maximum d'une flèche

Quel est le diamètre maximum autorisé pour une flèche entièrement décorée d'un adhésif (wrap) ?

Réponse : Si des décorations adhésives sont utilisées dans le but d'identification, de visibilité en cible, d'une meilleure adhésion des plumes ou toute autre raison, le diamètre de la flèche, y compris la décoration adhésive, doit être de 9,3mm ou moins.

D'après le Comité Technique de la FITA, une seule couche de décoration adhésive du commerce n'exclurait que 2 calibres de flèche dans la gamme autorisée des tubes de taille 23 : le 23/15 et le 23/12.

Ces deux calibres de flèches seraient réglementaires sans la décoration adhésive.

(Comité Technique de la FITA : 5 janvier 2010)

2. Distinctions internationales : FITA TARGET – FITA STAR – ARROW HEAD

Pour la FITA, les catégories d'âge ont changé depuis le 1^{er} janvier 2010. Ainsi, lors des compétitions pouvant permettre l'obtention des différentes distinctions internationales :

- les cadets peuvent y participer jusque dans l'année de leur 17^{ème} anniversaire (jeunes nés après le 1^{er} janvier 1993)
- les juniors peuvent y participer jusque dans l'année de leur 20^{ème} anniversaire (nés entre le 1^{er} janvier 1990 et le 31 décembre 1992).

Lors des autres compétitions sélectives pour les championnats de France, les catégories d'âge des cadets et des juniors n'ont pas changé.

3. Règlement international handisport

Les personnes intéressées peuvent consulter le règlement international handisport dans le Règlement International, Livre 1, annexe 8.

4. Distances de tir lors des FITA STAR (FITA 4 distances)

A partir du 1^{er} avril 2010, les distances changent pour la catégorie Cadet (Cf point 2 ci-dessus) et Vétéran :

- # 60, 50, 40 et 30m Cadettes (Cf point 2 ci-dessus) - Vétéran Femmes (y compris Super Vétéran Femmes)
- # 70, 60, 50 et 30m Seniors Femmes - Juniors Femmes (Cf point 2 ci-dessus) - Cadets (Cf point 2 ci-dessus) - Vétéran Hommes (y compris Super Vétéran Hommes)
- # 90, 70, 50 et 30m Seniors Hommes - Juniors Hommes (Cf point 2 ci-dessus)

5. Nouvelles distinctions internationales (Etoiles et Target)

FITA STAR

A compter du 1^{er} avril 2010, les catégories **Cadets** (Cf point 2 ci-dessus) et **Vétéran** (hommes et femmes) pourront obtenir des Etoiles Argent avec les scores suivants tirés à leurs distances spécifiques indiquées au §4 :

ETOILES D'ARGENT (Arcs Classiques et Arcs à Poulies)						
Hommes et Femmes	Etoile	Etoile sur fond Noir	Etoile sur fond Bleu	Etoile sur fond Rouge	Etoile sur fond Or	Etoile sur fond Pourpre
	1000	1100	1200	1300	1350	1400

FITA TARGET

A compter du 1^{er} avril 2010, les catégories **Cadets** (Cf point 2 ci-dessus) et **Vétéran** (hommes et femmes) pourront obtenir des Targets Argent avec les scores suivant lors de l'épreuve à 60m (72 flèches)

TARGET ARGENT - (Arcs Classiques et Arcs à poulies)						
Target	Sur Blanc	Sur Noir	Sur Bleu	Sur Rouge	Sur Or	Sur Pourpre
Epreuve 60m	500	550	600	650	675	700

6. Feux, signal sonore, horloges digitales : qui a la priorité ?

- S'il existe une légère discordance entre le signal sonore (klaxon) et le signal visuel, le signal sonore prévaut.
(Cf Règlement du tir en extérieur et du tir en salle, article B.2.3.2.)
- Quand les horloges digitales sont utilisées, les feux ne sont pas obligatoires. Si les deux systèmes sont utilisés, ils doivent être synchronisés, mais s'il y a une divergence entre les deux, les horloges digitales ont la priorité.
(Cf Règlement du tir en extérieur et du tir en salle, article B.2.3.3., point 2)
- Quand le temps de tir imparti est terminé, les feux doivent passer au rouge au premier son émis par le signal sonore. Ainsi, une flèche, tirée après le premier son émis par le signal sonore, doit être considérée comme tirée hors temps limite.
(Cf Règlement du tir en extérieur et du tir en salle, article B.2.3.3., point 1)

7. Encoche lumineuse



L'utilisation d'encoches lumineuses (activées par une pile) n'est autorisée dans aucune de nos disciplines de tir à l'arc.

8. Records de France

Rappel : Il existe deux sortes de records qui ne peuvent s'acquérir qu'en arcs classiques et en arcs à poulies, lors des tirs en extérieur (Fita, Fédéral) et lors des tirs en Salle.

En division Arc Nu (tir en salle), il n'existe pas de records, puisque les blasons, à 18m ou à 25m, ne sont pas les mêmes qu'en arcs classiques :

- records de France pour les catégories seniors, juniors, cadets (comme pour la FITA)
- meilleures performances françaises : pour les autres catégories

9. Réunion annuelle des Arbitres

Vous trouverez, en annexe de ce document, tous les renseignements utiles pour la réunion annuelle des arbitres qui aura lieu à Besançon (ligue de Franche Comté) les 10 et 11 avril 2010.

10. Règlement 3D International

La FITA a modifié le règlement du 3DI, applicable à compter du 1^{er} avril 2010.

Il sera intégré dans le Manuel de l'Arbitre.

Prérogatives de l'Arbitre Assistant (Règlements Généraux, article A.2.2.3.)

- **Tir sur cibles (Fita, Salle, Fédéral, Beursault)**
 - Il peut exercer les fonctions de Directeur des Tirs
 - Il peut intervenir pour juger la valeur d'une flèche
 - Il n'a pas autorité pour supprimer la valeur d'une flèche
 - Il peut intervenir en cas de nécessité concernant la sécurité
 - Il indique aux arbitres fédéraux toute infraction ou tout problème dont il a pu être témoin mais ne peut jouer directement aucun rôle disciplinaire

- **Tir en campagne**
 - Il peut intervenir pour juger la valeur d'une flèche
 - S'il observe un dépassement de temps, il en fait la remarque orale au(x) concurrent(s) et inscrit cet avertissement sur la feuille de marque en indiquant l'heure de l'intervention, le n° de la cible et en apposant sa signature
 - Il n'a pas autorité pour supprimer une valeur de flèche
 - Il peut intervenir en cas de nécessité concernant la sécurité
 - Il indique aux arbitres fédéraux toute infraction ou tout problème dont il a pu être témoin mais ne peut jouer directement aucun rôle disciplinaire

- **Parcours Nature et 3D**
 - il est chronométreur en Tir Nature et 3D
 - il indique sur la feuille de marque les dépassements de temps et appose sa signature
 - Il n'a pas autorité pour supprimer la valeur d'une flèche
 - Il peut intervenir en cas de nécessité concernant la sécurité
 - Il indique aux arbitres fédéraux toute infraction ou tout problème dont il a pu être témoin mais ne peut jouer directement aucun rôle disciplinaire

Il prêtera serment à la fin de sa formation. Le serment de l'Arbitre Assistant sera le même que celui de l'Arbitre Fédéral. Il portera la tenue officielle de l'Arbitre Fédéral ainsi que le macaron ; Cependant, il ne peut pas avoir la responsabilité d'une compétition.

Il peut être membre du jury d'appel dans la mesure où il ne participe à l'arbitrage de la compétition

LES ARROW HEAD : scores à réaliser à compter du 1^{er} avril 2010

	ARROW HEAD - ARCS RECURVE													
	24 Cibles		28 Cibles		32 Cibles		36 Cibles		40 Cibles		44 Cibles		48 Cibles	
	H	D	H	D	H	D	H	D	H	D	H	D	H	D
Vert	219	196	256	229	292	261	329	294	365	327	402	359	438	392
Brun	244	227	285	265	325	303	366	341	407	378	447	416	488	454
Gris	265	249	309	291	353	332	398	374	442	415	486	457	530	498
Noir	291	279	340	326	388	372	437	419	485	465	534	512	582	558
Blanc	313	302	365	352	417	403	470	453	522	503	574	554	626	604
Argent	338	322	394	377	451	431	507	485	563	538	620	592	676	646
Or	350	339	408	396	467	452	525	509	583	565	642	622	700	678

	ARROW HEAD - ARCS NUS													
	24 Cibles		28 Cibles		32 Cibles		36 Cibles		40 Cibles		44 Cibles		48 Cibles	
	H	D	H	D	H	D	H	D	H	D	H	D	H	D
Vert	191	182	223	212	255	243	287	273	318	303	350	334	382	364
Brun	230	198	268	231	307	264	345	297	383	330	422	363	460	396
Gris	250	226	292	264	333	301	375	339	417	377	458	414	500	452
Noir	273	250	319	292	364	333	410	375	455	417	501	458	546	500
Blanc	294	275	343	321	392	367	441	413	490	458	539	504	588	550
Argent	316	299	369	349	421	399	474	449	527	498	579	548	632	598
Or	335	312	391	364	447	416	503	468	558	520	614	572	670	624

	ARROW HEAD - ARCS COMPOUND													
	24 Cibles		28 Cibles		32 Cibles		36 Cibles		40 Cibles		44 Cibles		48 Cibles	
	H	D	H	D	H	D	H	D	H	D	H	D	H	D
Vert	292	275	341	321	389	367	438	413	487	458	535	504	584	550
Brun	313	301	365	351	417	401	470	452	522	502	574	552	626	602
Gris	331	318	386	371	441	424	497	477	552	530	607	583	662	636
Noir	351	338	410	394	468	451	527	507	585	563	644	620	702	676
Blanc	371	357	433	417	495	476	557	536	618	595	680	655	742	714
Argent	389	377	454	440	519	503	584	566	648	628	713	691	778	754
Or	399	388	466	453	532	517	599	582	665	647	732	711	798	776

Les deux distinctions les plus basses (vert et brun) peuvent être obtenues par les cadets (garçons et filles) sur leurs épreuves spécifiques.

Un cadet peut participer à un concours quand cette compétition se déroule jusque dans l'année de son 17^{ème} anniversaire.

Un junior peut participer à un concours quand cette compétition se déroule jusque dans l'année de son 20^{ème} anniversaire.

Rappel : en France, nous ne prenons en compte que les parcours dur 24 cibles.



Réunion annuelle des Arbitres

Besançon - 10 & 11 avril 2010

La Ligue de Franche-Comté, les comités départementaux 25, 39, 70, 90, les Archers du Plateau de Bouclans, la ville de Besançon et tous les arbitres auront le grand plaisir de vous accueillir en Franche-Comté pour la deuxième fois.

Ci-joint la liste des hôtels disponibles sur Besançon et environs.

Les réunions, les repas se dérouleront dans les locaux de l'ensemble de loisir DUCKY KART de Besançon situé dans ZAC Châteaufarine - 1, Rue Guillaume Apollinaire - 25000 Besançon

La possibilité de vous défouler le samedi soir sur une piste de bowling ou de kart vous est offerte par le centre DUCKY KART jusqu'à 2 heures du matin. Pour le bowling, il est indispensable de réserver les pistes.

Une visite sera organisée le samedi après-midi avec guide conférencier et transport collectif

Dans l'attente de vos réponses, je vous envoie à toutes et tous toute mon amitié.

Au plaisir de vous voir en Franche-Comté.

Philippe

Ces journées s'appuient sur une logistique hôtelière qui impose le dépôt d'arrhes. En conséquence, seules les inscriptions accompagnées du règlement pourront être prises en compte. Les inscriptions du dernier jour ne seront pas possibles

Désolé de cette contrainte mais je ne peux pas faire autrement

Programme

VENDREDI 09/04/2010

- Réunion de la CNA à l'hôtel Campanile de Châteaufarine - BESANCON

SAMEDI 11/04/2010 (CENTRE DUCKY)

- 9h00 Réunion CNA - PCRA
- 12h00 Déjeuner
- 14h00 Visite
- 17h30 Réunion plénière
- 19h30 Diner

DIMANCHE 12/04/10

- 9h00 Réunion plénière
- 11h00 tir des arbitres
- 12h30 Déjeuner

Hôtels à Besançon ZAC Châteaufarine : 800 m du lieu du séminaire

- Campanile - Tél : 03 81 41 13 41

* Faire valoir sa participation aux journées annuelles des arbitres de la FFTA pour bénéficier du tarif préférentiel (34 à 36 €)

- Hôtel Siatel Aragon - Tél : 03 81 41 01 11

- Tél : 03 81 41 12 22

- ETAP - Tél : 08 92 68 32 72

Hôtel à proximité (3 km du lieu du séminaire)

B&B à 3Km - Tél : 08 92 78 80 11



A retourner à **Philippe BRECHENMACHER – 13, rue des Chaseaux – 25360 NANCRA Y**

Tél : 03-81 60 10 64 (après 18h00 – 03 81 87 20 54 (professionnel) Port : 06-12-09-53-75

email : brechenmacherp@wanadoo.fr (domicile)

philippe.brechenmacher@dirisi.defense.gouv.fr (professionnel)

Site web : <http://club.sportsregions.fr/bouclans25>

Chèque à l'ordre de : **Les Archers du Plateau**

M. Mme : Ligue de :

Déjeuner samedi Nb : ___ X 23 €uro = _____ €uro

Diner samedi Nb : ___ X 29 €uro = _____ €uro

Déjeuner dimanche Nb : ___ X 24 €uro = _____ €uro

Total _____ €uro

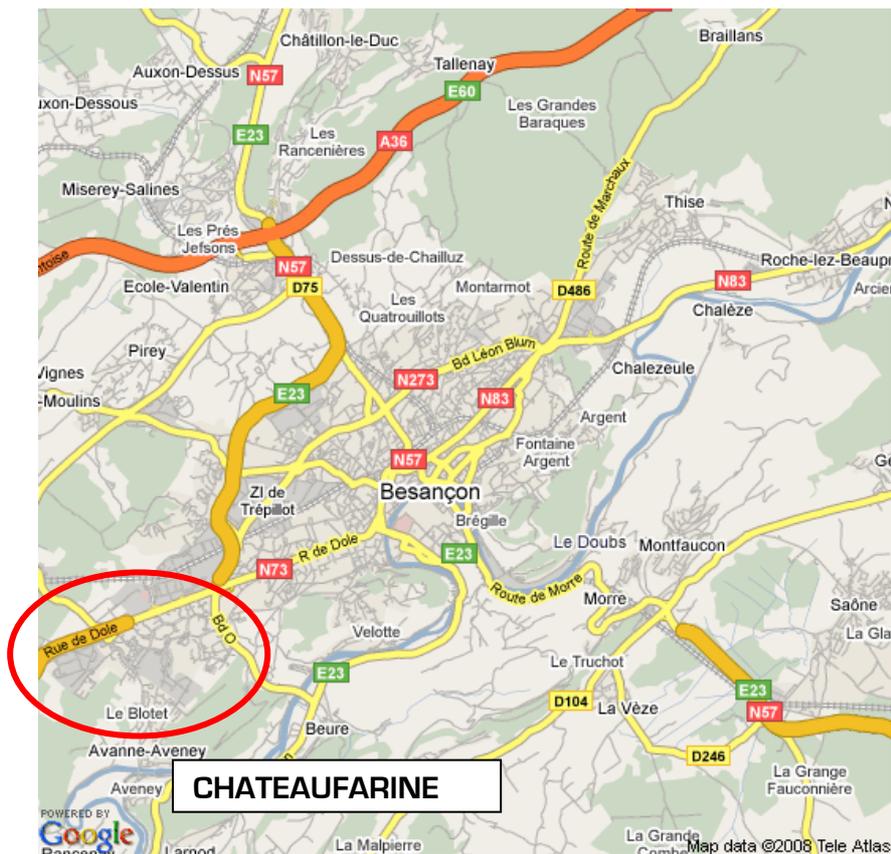
Participera à la visite : Oui Non

Participera au tir des arbitres Classique Poulies Non

Réservation piste de bowling Oui Non Nb de personnes _____

Retour souhaité avant le 15 mars 2009

PLAN de BESANCON



BESANCON OUEST - ZAC CHATEAUFARINE

